

Embargo jusqu'au 28 août à 13 heures 30

Le Prix du bi- et plurilinguisme 2015 décerné à LCH et au SER pour leur engagement en faveur des langues nationales à l'école.

Le SER et LCH, les deux plus grandes organisations professionnelles d'enseignants en Suisse, sont honorées de se voir remettre le prix du bi-plurilinguisme, dans le cadre de la 3^e Journée Suisse de l'Education du 28 août 2015.

Cette récompense est une reconnaissance du combat conséquent mené en faveur d'une deuxième langue nationale à l'école primaire et secondaire, mais aussi un encouragement supplémentaire à exiger un apprentissage des langues de qualité avec les conditions nécessaires pour le réaliser.

«Le SER et le LCH n'ont eu de cesse que de marquer un soutien coordonné à la priorité de l'enseignement d'une deuxième langue nationale à l'école primaire, signe essentiel pour la promotion des compétences linguistiques et pour la cohésion nationale». C'est ainsi que le Forum du bi-plurilinguisme justifie l'attribution de son prix pour 2015 aux deux faîtières que sont l'association Lehrerinnen und Lehrer der Schweiz et le Syndicat des enseignants romands. C'est une responsabilité commune de LCH et du SER, avec le Forum du bi- et plurilinguisme de promouvoir le fait «que le multilinguisme suisse représente un défi et une opportunité qu'il s'agit de soigner».

En octobre 2014, les deux principales associations d'enseignantes et d'enseignants de Suisse, LCH et le SER, avaient publié une prise de position commune soutenant l'obligation de l'enseignement d'une langue nationale au primaire comme seconde langue. En tant que base de négociation entre la Conférence des directeurs de l'instruction publique et les instances nationales, cette exigence était ainsi précisée :

L'harmonisation souhaitée sur la base du compromis 3/5 - 5/7 avec l'option régionale de commencer avec une seconde langue nationale ou avec l'anglais doit être mis en œuvre dans l'ensemble des 26 cantons. A défaut, le SER et LCH exigent de commencer par l'enseignement d'une seconde langue nationale.

En outre, les associations SER et LCH ont des exigences notamment dans les domaines suivants : l'adaptation des objectifs aux conditions réelles d'enseignement ; la formation des enseignants ; les programmes d'échanges linguistiques pour les élèves et les enseignants ; l'évaluation du travail des élèves.

Contacts :

- Georges Pasquier, président ; president@le-ser.ch ; 078 686 68 12
- Beat Zemp, Zentralpräsident LCH ; beat.w.zemp@LCH.ch ; 061 903 95 85